LA FSU TERRITORIALE 13
SECTION METROPOLE
22, place Victor Gélu - 13002 Marseille
Tél : 04.91.31.36.50
fsu.territoriale@ampmetropole.fr

Marseille le 17 décembre 2020

ILS ONT EU QUOI LES AUTRES COMME CIA ?

C'est la question que va se poser chaque agent en découvrant sa fiche de paie de décembre ; d'autant que l'enveloppe globale de 3 100 000 €, prévue à cet effet, soit 400 € par agent ayant-droit en moyenne, doit être intégralement consommée.

Et ce ne sont pas les vacances de Noël qui vont faire oublier le sentiment de frustration, d'incompréhension ou d'injustice…

Dans son tract du 12 novembre 2020, La FSU réclamait pourtant des règles communes, pour limiter les iniquités :

- Un montant « plancher » de 200 € minimum pour que le dévouement et l'investissement au quotidien de l'immense majorité du personnel soient reconnus et respectés,
- Un entretien individuel annuel pour établir des objectifs quantifiables et qualifiables nécessaires à l'attribution du CIA,
- Une transparence dans toutes les étapes du processus : chaque agent doit connaitre la répartition de l'enveloppe dans son service,
- Des conditions claires, objectives et proportionnées, pour justifier le refus de l'attribution de la prime aux agents.

La seule réponse verbale que nous avons obtenue est la mise en place d'un socle pour l'immense majorité des agents qui œuvrent, chaque jour, au bon fonctionnement de notre institution en y faisant intégrer les postes « passerelle » lors du dernier CT.

LA FSU TERRITORIALE 13
SECTION METROPOLE
22, place Victor Gélu - 13002 Marseille
Tél : 04.91.31.36.50
fsu.territoriale@ampmetropole.fr

A la place nous avons eu :

- ✓ Des montants différents, entre territoires pour un mérite équivalent ;
- ✓ Des évaluations basées sur de simples impressions ;
- ✓ Des mérites estimés seulement sur l'année 2020 au lieu de 2019 ;
- ✓ Un mérite graduellement mieux payé selon les catégories C, B ou A ;
- ✓ Pas d'entretien individuel préalable avec l'agent ;
- ✓ Des manageurs sous-informés.

On ne peut que constater ces dérives et les cadres auront beaucoup de mal à répondre aux questions que poseront probablement leurs agents sur la répartition des enveloppes au sein de leur service.

La FSU milite pour que le CIA, réel outil de valorisation de l'investissement personnel et de la qualité du travail de chaque agent, relève d'un cadre juste, équitable, transparent et transversal.

Pour être juste et équitable, le CIA doit être attribué de manière impartiale et reposer sur un entretien professionnel objectivé avec des critères de réussite clairement identifiés et atteignables.

Pour être transparents et transversaux, les critères de réussite doivent être connus de tous et appliqués par tous.

Monsieur le Directeur Général des Services, la FSU vous demande de confirmer qu'un groupe de travail puisse, avec l'ensemble des partenaires sociaux, travailler à un cadre juste, équitable et non déjà arbitré par vos services, pour la prochaine campagne de CIA de juin 2021.